



Location de parking quand a t on le droit de nous le faire payer

Par **Magalidu42**, le **25/01/2008** à **11:32**

Voilà, mon propriétaire nous prend 8 euros par mois pour que nous puissions bénéficier d'un emplacement de parking, qui je précise est un aménagement en bas de l'immeuble, non bitumé et nos places ne sont pas délimitées et seulement reconnaissable par une pancarte avec nos numéros dessus. Est-ce légal ? a-t-il le droit de nous faire payer pour cela ?

Merci de vos réponses et à bientôt.

Magali